

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

2019-11/1.2

COMMUNE DE FLOURE

Arrondissement de
Carcassonne

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le 16 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de FLOURE légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PHALIP Philippe, Maire de FLOURE.

Présents :

Mesdames Marie PUGES, Véronique BERTOLA, Ascension GONZALES
Messieurs José MOYA, Pierre MICHEAU, Acacio DE CARVALHO RABACA
VALENTE, François RENEAUD,

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Madame Aline SIEMEMCOFF,
Messieurs Gilles MARTINEZ, Philippe GAUTHIER

Secrétaire de séance : Ascension GONZALES

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2018,
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Le Conseil Municipal

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

**AFFECTATION DE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT M14
DE L'EXERCICE 2018**

Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Investissement	-59 362,77 €
	Fonctionnement	129 816,64 €
Résultat de l'exercice 2018	Investissement	11 556,65 €
	Fonctionnement	-5 496,77 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	Investissement	- 47 806,12 €
	Fonctionnement	64 957,10 €

Objet :
Affectation de résultat
de la section de
fonctionnement M14

Le nombre de
Conseillers Municipaux
en service est de onze

Convocation du CM en
date du :
9 avril 2019

Affectation à l'excédent de fonctionnement capitalisé	1068	47 806,12 €
Report en recette de fonctionnement	R002	17 150,98 €

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

FLOURE, le 17 avril 2019

Le Maire,



Philippe PHALIP

